



MARCHÉS PRIVÉS DE TRAVAUX
CAUTION EN REMPLACEMENT DE LA RETENUE DE GARANTIE

N° 00331328

La Banque Populaire du Sud, exploitant également les marques Banque Dupuy, de Parseval, Banque Marze et Crédit Maritime, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire, ayant son Siège Social à Perpignan (66000), 38 boulevard Clemenceau, immatriculée au RCS de Perpignan sous le numéro B 554 200 808,

Représentée par **Mme Muriel BRIERA et M. Jean-François PONCET, Conseillers du Service Clients** de la Banque Populaire du Sud, subdélégués de Monsieur Pascal BRIAN, Directeur des Solutions et de l'Expérience Clients de la Banque Populaire du Sud suivant acte de subdélégation sous-seing privé signé à Perpignan le 01 Mars 2022, lui-même délégué de Monsieur Cyril BRUN, Directeur Général de la Banque Populaire du Sud, suivant acte de substitution de signatures sous-seing privé le 01 Mars 2022 ; Monsieur Cyril BRUN agissant lui-même en vertu des pouvoirs conférés par le Conseil d'Administration de la Banque Populaire du Sud aux termes de la délibération du 18 juin 2021.

Déclarons nous porter caution solidaire de :

La SARL MAURICE ESPINAS & FILS – 52 CHEMIN DE LA GRAVE – 34510 SAINT JEAN DE FOS, immatriculée au RCS de Montpellier sous le N° 414 499 905, dont le représentant légal est Monsieur Jean-Paul ESPINAS,

Ci-après dénommé '**l'entrepreneur**' ,

Vis-à-vis de :

La SAS HECTARE – 75 Z.I. LES PORTES DOMITIENNES - B.P 30020 - 34741 VENDARGUES CEDEX, immatriculée au RCS de Montpellier sous le N° 351 338 660, représentée par Monsieur Jérôme LEDOUX,

Ci-après dénommé '**le maître de l'ouvrage**' ,

Pour le montant du cautionnement auquel l'entrepreneur est assujéti, dans les conditions prévues par les articles 1^{er} & 2^e de la loi n° 71-584 du 16 juillet 1971, au titre d'un marché privé ayant pour objet : LOTISSEMENT « LE PESCALUNE » À LUNEL (34400) - DEVIS COMPLÉMENTAIRE - TRAVAUX CHEMIN DES QUATRES BASSINS / TERRASSEMENT VOIERIE & RÉSEAUX HUMIDES, D'un montant global de : 46.826,40 € passé avec le maître de l'ouvrage en date du 18/11/2021

La présente caution est limitée à la somme de **2.341,32 € (Deux-mille trois-cent-quarante-et-un Euros et trente-deux centimes)**, sauf à parfaire ou à diminuer s'il y a lieu, en application de l'article 1 de la loi sus-visée, le montant étant alors calculé sur la valeur définitive du marché, telle qu'elle doit résulter du contrat précité à l'exclusion de tous travaux supplémentaires non prévus au marché.

La présente caution garantit exclusivement l'exécution des travaux pour satisfaire, le cas échéant, aux réserves faites à la réception par le maître de l'ouvrage. Elle prendra fin, dans les conditions de l'article 2 de la loi sus-visée, à l'expiration du délai d'une année à compter de la date de réception des travaux, faite avec ou sans réserve, sauf opposition notifiée par le maître de l'ouvrage à La Banque Populaire du Sud par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à LA BANQUE POPULAIRE DU SUD – AGENCE COURT TERME– 38 bd Georges Clémenceau 66966 Perpignan 09.

JFP

JB

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles www.sud.banquepopulaire.fr (rubrique Tarifs et réglementation - Protection des données personnelles) consultable ou à tout moment sur notre site internet) ou sur simple demande auprès de votre agence.

Ces personnes disposent du droit de s'opposer au traitement de ces données à des fins de prospection commerciale. Ces droits peuvent, sous réserve de justifier de leur identité par la production d'une copie d'identité, être exercés à tout moment à l'adresse suivante :

- Par courrier postal : BANQUE POPULAIRE DU SUD - Sud Service Consommateurs, 265 avenue des États du Languedoc, 34000 MONTPELLIER

- Par courriel : consommateursbps@sud.banquepopulaire.fr

Si vous souhaitez en savoir plus ou contacter notre Délégué à la Protection des Données, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante :

- Par courrier postal : BANQUE POPULAIRE DU SUD - Direction de la Conformité et des Risques, 10, Place de la Salamandre, 30000 NÎMES

- Par courriel : BPS_ProtectionDesDonnees@sud.banquepopulaire.fr

Les personnes concernées ont le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle en charge de la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. En France, l'autorité de contrôle est la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 PARIS Cedex 07.

La présente garantie est soumise au droit français pour son interprétation et son exécution. Élection de domicile est faite à ce titre au siège social de la Banque Populaire. Les tribunaux compétents sont ceux de Perpignan.

Fait à Nîmes, le **05/06/2023**
BANQUE POPULAIRE DU SUD

*Bon pour caution
Selon les Termes ci-dessus*

*Bon pour caution selon les
termes ci-dessus*

BANQUE POPULAIRE DU SUD

Direction Services Clients

Agence Court Terme

38. Bd G. Clemenceau - 66966 PERPIGNAN CEDEX 09
554 200 808 RCS PERPIGNAN

BANQUE POPULAIRE DU SUD

Direction Services Clients

Agence Court Terme

38 Bd G. Clemenceau - 66966 PERPIGNAN CEDEX 9
554 200 808 RCS PERPIGNAN

DÉCLARATION DE MAINLEVÉE DE CAUTION

Le(la) soussigné(e) :

- Bénéficiaire personne physique

M/Mme (Nom et prénom) :

Né(e) le/...../..... à

Résidant (adresse)

- Bénéficiaire personne morale

Dénomination sociale :

Forme sociale :

Immatriculée au RCS de, sous le numéro

Dont le siège social est sis

Représentée par M/Mme (Nom et prénom)

En sa qualité de, dument habilité(e) à l'effet des présentes

Déclare par la présente donner à la Banque Populaire du Sud mainlevée totale de l'engagement par signature suivant :

Acte N°

Délivré par la BANQUE POPULAIRE DU SUD le/...../.....,

A hauteur de :

Montant en chiffres :

Montant en lettres :

Personne cautionnée :

Nom ou dénomination sociale :

Adresse :

Fait à , le/...../.....